

22 mars 2016. -*Décret relatif à la découverte et l'utilisation positive de Facebook.*

### *CHAPITRE Ier. -Du champ d'application*

Article 1<sup>er</sup>. Les dispositions du présent décret s'appliquent à tous les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire de l'enseignement fondamental et/ou spécialisé en Fédération Wallonie Bruxelles.

### *CHAPITRE II. - Valise pédagogique*

Article 5. Un matériel pédagogique est mis à disposition de chaque classe concernée. Celui-ci est constitué d'une valise pédagogique à l'usage des enseignants utilisateurs mais aussi de documents destinés aux élèves concernés.

### *CHAPITRE III. - Les dangers de Facebook et l'utilisation d'un numéro sécurisé*

Article 2. Une mise en garde contre les dangers de Facebook est indispensable pour chaque utilisateur, qui ne pourra accéder et utiliser sa page facebook que via les ordinateurs de l'école.

Un code d'accès sécurisé est attribué à chaque élève. Il est constitué de la même façon pour tous : le numéro FASE de l'école - l'initiale du prénom de l'enfant - la date de naissance de celui-ci à l'envers - l'initiale du nom de famille et de quatre autres chiffres de type codé. La liste de toutes les adresses facebook des élèves de l'école seraient connues par la direction et le titulaire. Ce réseau facebook des écoles ne pourra fonctionner qu'au sein des écoles de la Fédération Wallonie Bruxelles.

### *CHAPITRE IV. -Les bienfaits et avantages*

Article 3. Les utilisateurs sont mis en contact les uns avec les autres au sein d'une même école ou non, parlant la même langue ou non, ceci afin de favoriser les échanges.

Les utilisateurs prennent conscience de ce qu'est un réseau social et sont initiés aux dangers et bienfaits de celui-ci.

Les cybers-classes sont automatiquement plus utilisées.

Les temps libres des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> sont occupés en favorisant les échanges positifs.

### *CHAPITRE V. -La création de groupes*

Article 4. Pour encore plus de sécurité, des groupes ou sous-groupes privés ou secrets peuvent être créés. Un administrateur responsable est désigné pour chaque groupe.

Julémont, le 22 mars 2016.

JEMINE J., LECLERCQ A., RADERMECKER D., DEWANDRE B., HENKET S., KETS T., LEBEAU A., PIRLOT S., VIELVOYE B., VIELVOYE D.

## Développements.

Afin de répondre à un besoin de société en rapport avec le « Vivre ensemble », nous avons envisagé de proposer un décret s'intitulant « *Découverte et utilisation positive de Facebook, de manière sécurisée, en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires de l'enseignement fondamental et/ou spécialisé en FWB* ».

Nous pensons que ce décret -peut donner un souffle nouveau et moderne aux cyber-classes déjà mises en place.

-permettrait de préparer les jeunes adolescents à utiliser un moyen de communication moderne de façon positive et réfléchie.

-permettrait de favoriser des échanges entre des élèves au sein d'une même école ou pas ; échanges qui eux, seraient linguistiques ou non. Ces échanges pourraient s'élargir aussi à la partie néerlandophone du pays.

-serait une proposition d'activité afin d' « occuper » les temps libres à midi ou même à d'autres moments.

Ce sujet est d'actualité et concerne chaque enfant qui va commencer à utiliser les réseaux sociaux. C'est donc un sujet interpelant et il nous semble primordial que chaque jeune puisse commencer à l'utiliser en connaissance de cause. Il faut donc que ces utilisateurs soient conscients des dangers de ces réseaux sociaux mais qu'ils connaissent aussi ses bienfaits et ses avantages.

En ce qui concerne la mise en œuvre, il nous semble opportun de proposer une valise pédagogique qui permettrait aux enseignants de bénéficier de quelques leçons (pistes) pour introduire le travail, pour enregistrer les élèves grâce à des codes (créés à partir du numéro fase de l'école et d'une série d'autres chiffres ou lettres) pour un emploi tout à fait sécurisé. Ces documents seraient enrichis aussi d'un matériel à usage des élèves utilisateurs.

Voici le relevé effectué par les enfants à ce sujet.

<p><b>POSITIF</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Se faire des amis.</li><li>-Etre en contact avec la famille.</li><li>-Rester en contact avec ses amis.</li><li>-Réinstaller des jeux.</li><li>-Pouvoir partager beaucoup d'informations.</li><li>-Pouvoir vendre des objets.</li><li>-Plus facile de partager : recettes, infos sportives...</li><li>-Retrouver des anciennes connaissances.</li><li>-Rapidité des informations.</li><li>-Retrouver des objets, animaux, infos... perdus.</li><li>-Création de groupes d'amis.</li><li>-Rapidité de partage de photos.</li><li>-Pouvoir recevoir des cadeaux.</li><li>-Echanges.</li></ul>	<p><b>NEGATIF</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Se méfier des personnes.</li><li>-Veiller aux publications (votes).</li><li>-Fausses informations.</li><li>-Harcèlement.</li><li>-Attention au temps consacré, à ne pas devenir accro.</li><li>-Attention aux mauvaises intentions.</li><li>-Dévoiler la vie privée.</li><li>-Rapidité d'informations mensongères.</li><li>-Risque de faire de mauvaises rencontres.</li><li>-Attention aux rendez-vous rapides.</li><li>-Attention à la rapidité de partage des photos.</li><li>-Risque de piratage.</li></ul>
---	--

Les points négatifs sont en effet relativement nombreux. Les jeunes en sont conscients et cela ne les empêche pourtant pas d'utiliser Facebook. Un adolescent AVISE en vaut deux. D'où l'importance d'initier au mieux les jeunes « facebookers » avant qu'ils ne soient lancés dans la « jungle » d'internet.